

ENSEMBLE POUR SAINT-SOUPLET ESCAUFOURT

PEU DE TEMPS AVANT LES VŒUX DU MAIRE, UN TRACT D'UNE LISTE D'OPPOSITION A MIS EN CAUSE LE MAIRE ACTUEL ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SORTANTS QUI LUI SONT RESTES FIDELES ET QUI ONT PERMIS LA REALISATION DE LA PLUS GRANDE PARTIE DU PROGRAMME SUR LEQUEL ILS ONT ETE ELUS EN 2001 (GARDERIE SCOLAIRE, TOUT A L'EGOUT, ADSL...).

EN DEHORS DE TOUTE POLEMIQUE STERILE, DES REPONSES APPARAISSENT SOUHAITABLES A PLUSIEURS TITRES.

1. L'ETAT DES FINANCES DE LA COMMUNE

Concernant l'état des finances de la commune, **une mise au point apparaît nécessaire** :

- le fonctionnement montre un déficit de 30 000 € lié essentiellement au solde des dettes du SIVOM, « plus aucune sortie » n'aura donc lieu en 2008 pour ce volet budgétaire ;
- Le fond de trésorerie au 28/12/2007 montre un **excédent de 123 000 €**, auquel il faut ajouter **75 000 € d'obligations** et **10 000 € de placement**, soit un **actif de 208 000 €** pour la commune qui n'est en aucun cas au bord du gouffre. Il suffit de lire l'augmentation des impôts de la commune en 2007 : 1,7 % (plus de 3 % pour la région et près de... 7 % pour le département).

Il faut aussi rappeler que les budgets ont été votés à l'UNANIMITÉ des conseillers sortants et que le percepteur est là pour veiller au bon fonctionnement financier du budget et à sa régularité. Annoncer que la commune est « dans le rouge » relève de l'affabulation ou de la méconnaissance du fonctionnement budgétaire d'une commune.

2. LA MAISON VOISINE DU TERRAIN MULTISPORTS

La « vervue », **habitation** se dressant à **proximité du terrain multisports**, a vocation à devenir **médiathèque**. Elle constituera ainsi, avec l'ensemble sportif et le foyer rural, dont les abords seront réaménagés, **un complexe ludique attractif pour l'ensemble des habitants de la commune**.

3. LES SUBVENTIONS AU CONSEIL GENERAL

Dire qu'aucune subvention n'est demandée est faux, ainsi à titre d'exemples des subventions ont été obtenues pour :

- le changement des fenêtres de l'école : 40%
- la réalisation de la voirie du Petit Marais : 40%
- le chauffage central de la mairie : 80%
- la classe pupitre : 80%
- les vitraux de nos deux églises : 40%

Mais il faut rappeler que pour demander et obtenir des subventions importantes, il faut un Conseil municipal « cohérent » et des Conseillers municipaux « présents » et motivés pour

4. LES COMMERCES A SAINT-SOUPLET

Il est vrai que les commerces quittent Saint-Souplet mais la proximité de l'attractif INTERMARCHÉ de Le Cateau, à 5 minutes en voiture du village, explique cela. Toutefois, il faut rappeler que lors de la fermeture de l'ancien magasin installé sur la place, la **préemption** de la commune, **demandée par l'actuel Maire**, en vue d'installer un **commerce multiservices**, a été **refusée par la plupart des Conseillers sortants** ! Il suffit de relire le **compte rendu du Conseil municipal de janvier 2007** pour trouver **les noms des opposants à ce projet**, pourtant favorable à tous les Sulpiciens, et en particulier aux personnes âgées ou à celles n'ayant pas d'automobiles.

5. LE SERVICE DE SANTE DE LA COMMUNE

La commune dispose d'un **service de santé envié par bien d'autres villages** : notre **médecin**, notre **pharmacienne**, nos **infirmiers** et notre **masseur kinésithérapeute** sont **compétents et dévoués**. Ils sont **loin de l'âge de la retraite** ! Evoquer à des fins électorales leur remplacement n'est guère flatteur pour cette **équipe remarquable, à notre disposition** depuis des années et qui **devrait l'être encore pendant longtemps**.

6. LA FUTURE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Dans le prolongement de l'élection d'un nouveau Conseil, avec des **Conseillers aux talents diversifiés**, sera mise en place une **Commission extra municipale** comportant différentes **sous-commissions** :

- Environnement, Cadre de vie et Patrimoine ;
- Jeunesse et Sports ;
- Personnes âgées et solidarité ;
- Culture avec Théâtre, Musique et Littérature (en liaison avec la médiathèque) ;
- Fêtes communales et intercommunales.

Cette Commission constituera un lien permanent entre la population et le Conseil municipal élu.

7. L'IMPORTANCE D'ESCAUFOURT

Escaufourt ne sera **ni oublié, ni mis de côté**. Ses **spécificités et ses besoins seront pris en compte**, avec entre autres réalisations futures, la transformation de l'**ancienne classe d'école en salle de réception**, la **remise en état des deux logements vacants**, la **réfection de la rue Toffin** et le **retour de nos employés communaux pour l'entretien**, retirés à la demande de Messieurs les élus d'Escaufourt en 2001.

Pour poursuivre le renouveau de Saint-Souplet Escaufourt et de la Haie Menneresse, Voter la liste entière dès le premier tour ce 9 Mars :

ENSEMBLE POUR SAINT-SOUPLET ESCAUFOURT